

L'ANPVA sort du bois

Assurer la préservation de l'Aire et son Vallon avant l'urbanisation des Cherpines

A l'instar des rives de la Versoix, de l'Allondon, de l'Arve ou du Rhône, qui bénéficient d'un régime de protection spécifique, celles de l'Aire constituent un poumon écologique stratégique pour l'ouest du canton. L'Association Nature et Patrimoine du Val d'Aire (ANPVA) vient de soumettre un projet pour leurs protections à Antonio Hodgers, conseiller d'Etat en charge du Département cantonal du territoire, ainsi qu'aux conseils administratifs des cinq communes riveraines.

Lors du premier semestre 2020, l'ANPVA a échangé plusieurs courriers avec M. Hodgers, suite à la proposition de l'association de créer un périmètre protégé des rives de l'Aire, et cela de la frontière française jusqu'à Pont-Rouge sur la commune de Lancy. Sur la base des retours positifs du magistrat écologiste, l'ANPVA a transmis en juin dernier à son département ainsi qu'aux exécutifs de Perly-Certoux, Bernex, Confignon, Onex, Plan-les-

Ouates et Lancy, un projet cartographié en vue de la concrétisation d'un Périmètre naturel protégé des rives de l'Aire (voir le détail de ce projet sur le site de l'ANPVA, www.anpva.org).

Une renaturation menacée

Dans une Genève qui manque cruellement d'espaces verts et d'accès à l'eau à la mesure de son développement démographique, la renaturation de l'Aire, conduite avec maestria par l'architecte Georges Descombes et primée par le Conseil de l'Europe, s'est progressivement révélée comme un parc naturel qui séduit loin à la ronde, et même bien au-delà. Le semi-confinement qu'a provoqué la crise sanitaire au printemps dernier l'a démontré: les promenades le long des méandres de la rivière ont été fortement appréciées et sollicitées par l'ensemble des Genevois et des Genevoises qui venaient en nombre encore

cet été se rafraîchir le long de son cours. Et jusque tard le soir, voire loin dans la nuit, beaucoup de jeunes en avaient fait leur espace de fête et de liberté. Un succès dont se félicite l'ANPVA, mais dont il faut aujourd'hui savoir prendre la mesure, en matière d'entretien et de préservation. Afin de pouvoir accueillir tout à la fois familles, sportifs et visiteurs du soir, ainsi que l'ensemble des espèces animales devant pouvoir aussi y trouver habitat et espaces de circulation, il faut penser le périmètre à protéger de façon plus large qu'il n'a été pensé jusqu'ici. Cela en accord avec le principe des pénétrantes vertes et des couloirs biologiques définis dans le Plan directeur cantonal 2030.

La solution : un périmètre de protection

Or, il apparaît urgent à présent de s'atteler à la mise en œuvre de ce Périmètre naturel protégé. Il en

va de la garantie d'un environnement de vie durable, pour les habitants actuels, mais aussi et surtout pour les habitants et habitantes à venir. Et ils ne seront pas moins de 10'000 à terme sur le seul vaste quartier des Cherpines sur les communes de Confignon et de Plan-les-Ouates! Il s'agit donc ici d'agir rapidement, alors qu'apparaissent les premiers problèmes d'usage comme répertoriés dans un cahier de doléances par plusieurs associations riveraines, pour assurer la préservation de cette remarquable étendue de nature et offrir à toutes et tous un espace de rencontres et un patrimoine commun à valoriser (c.f. article page 20).

Par ailleurs, afin d'assurer à la population comme à la faune et à la flore un environnement sain et de qualité, il est impératif que les autorités s'engagent pour garantir tant le niveau de débit de la rivière que la qualité de ses eaux. Or, notre rivière a connu cette année encore des problèmes de pompage massif et de pollution des eaux néfastes pour son équilibre naturel et dangereux pour la santé.

Ces deux problématiques sensibles sont au cœur de la motion M 2678 « Pour un plan de protection de l'Aire et de ses rives » déposée au Grand Conseil par la députée Christina Meissner, qui se fonde notamment sur le projet de Périmètre naturel de protection adressé par l'ANPVA à Antonio Hodgers. Des projets de résolutions intercommunales pour sauver l'Aire sont également en préparation par les conseils municipaux d'Onex, de



La proposition de l'ANPVA est de définir deux périmètres de protection de la rivière l'Aire. En trait bleu le périmètre étendu et en trait rouge le périmètre restreint. Les hachures vertes représentent les pénétrantes de verdure du PDC 2030.



Confignon, de Bernex, Plan Les
ouates, Perly-Certoux et Lancy et
Bardonnex.

L'année où le Conseil d'Etat a
décrété l'urgence climatique et
convoqué des assises sur le déve-

loppement territorial, nul doute
que ces propositions devraient être
accueillies favorablement par l'en-
semble des autorités concernées. ■

Association Nature et Patrimoine
du Val d'Aire (ANPVA)



Découvrez le détail du projet de parc-nature de l'ANPVA pour Onex sur le
site des Ormeaux sur www.anpva.org et devenez membre de l'association.

Un nouveau parc pour réconcilier Onex

Dans le cadre de sa démarche en faveur d'un Périmètre naturel de protection de l'Aire, l'ANPVA estime que les parcelles de l'Etat, dites des Ormeaux, situées entre la route du Grand-Lancy et l'Aire, le long du chemin de Belle-Cour, doivent intégrer le périmètre de protection, tout en y accueillant, sur leur partie haute, les équipements publics souhaités par les autorités communales et cantonales. Une densification maîtrisée et d'intérêt public, en lieu et place des immeubles de 18 mètres de hauteur que souhaite y bâtir la municipalité au détriment du corridor biologique naturel que constitue le site.

Or, dans une commune qui a, hélas, l'expérience de l'assèchement environnemental et social que provoque la densification exagérée, il est primordial d'ouvrir l'accès au vallon de l'Aire à l'ensemble des Onésiens et des Onésiennes, à commencer par celles et ceux qui résident au nord de la route de Chancy, dans la Cité Nouvelle, si avare en espaces verts et naturels et riche en îlots de chaleur. Il est ainsi indispensable de favoriser et créer davantage de perméabilités, de mobilité douce entre le nord et le sud de la route de Chancy. Pour faire respirer la commune tout entière et offrir enfin de vrais espaces de rencontres et d'échanges entre habitants et habitantes d'Onex Cité, d'Onex Village et celles et ceux des bords de l'Aire.

Ce site vert que l'on veut bétonner est pourtant déjà employé par les promeneurs pour regagner l'Aire depuis le sud du parc de la Mairie. Ce cheminement, comme d'autres à travers le vieil Onex, gagneraient à être mis en valeur, de même que le programme d'éducation pédagogique centré sur un vaste potager et une serre maraîchère de la Fondation officielle de la jeunesse. Il ne tient qu'à la volonté politique de réaliser ce trait d'union vert entre les habitants et les habitantes d'une même commune.

L'initiative en faveur d'un Périmètre naturel de protection de l'Aire intégrant ces parcelles est une opportunité inédite pour Onex et pour l'Etat de rendre son souffle à une commune qui a déjà payé chèrement son tribut au logement, et d'affirmer dans les actes leurs convictions respectives en matière de développement durable.